

Financement

1. Ecole doctorale 481 : Sciences Sociales et Humanités

- * [Financements - contrats doctoraux](#)

2. Financement des actions transfrontalières entre UPPA et l'UPV/EHU

- * [Allocation de thèses en co-tutelle UPPA-UPV/EHU.](#)
 - * Date limite des dépôts de dossier : **avril 2017**

3. Contrats doctoraux "fléchés" de l'Institut des Amériques (IdA)

Afin de soutenir des actions de coopération internationale dans le domaine universitaire et scientifique, des contrats doctoraux sont attribués chaque année par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) au titre du partenariat avec l'Institut des Amériques (IdA).

Ces contrats doctoraux « fléchés » Institut des Amériques sont destinés à développer et dynamiser, au sein des 12 pôles internationaux de l'IdA, la coopération scientifique entre les universités françaises et américaines ainsi qu'à valoriser la recherche américaniste française dans les Amériques.

[Plus d'informations sur le site de l'IdA](#)

4. Bourses de la Société de Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES)

En association avec l'AFEA (Association Française d'Études Américaines), la SAES attribue des bourses de recherche à des doctorants (ainsi qu'à des chercheurs préparant une habilitation à diriger des recherches - HDR).

Conditions :

- * Être inscrit(e) en première, deuxième ou troisième année de thèse.
- * Il faut être, depuis au moins six mois, membre de la SAES ou de l'AFEA et/ou travaillant sous la direction d'un membre de la SAES ou de l'AFEA et avoir obtenu la meilleure mention au mémoire de M2/DEA (= au moins 16/20).
- * Toutes les disciplines sont prises en compte, y compris la recherche en didactique dans le cadre des IUFM.
- * Une personne ne peut avoir une bourse de thèse qu'une seule fois.
- * Les dossiers de demande de bourse doivent être envoyés au plus tard **le 15 février**.

Formulaire et informations pour les [bourses de thèse - SAES/AFEA](#)

5. Bourses de la Société des Hispanistes Français (SHF)

Les bourses de la SHF, exclusivement destinées à des doctorants, ont pour objet de contribuer à financer des séjours pour recherche à l'étranger.

Le montant de ces bourses est de 700 € pour un séjour en Péninsule ibérique et de 1000 € pour un séjour en Amérique Latine ou dans d'autres territoires non européens.

Les dossiers de candidature sont examinés par le « comité des sages » composé de 11 membres représentant les spécialités suivantes : Moyen Âge, Siècle d'or, XVIIIe siècle, XIXe siècle, XXe siècle, Amérique coloniale, Amérique contemporaine, linguistique, catalan, portugais et espace lusophone, iconologie.

Pour plus en savoir plus, vous pouvez consulter les [indications sur les bourses de la SHF](#) (rapport et conseils de M. le Professeur Augustin Redondo).

- * Selon les années, les dossiers de demande de bourse doivent être envoyés **avant le 10 ou le 15 janvier**.

Appel pour le 10ème Concours des Bourses SHF (session 2015)

- * [Lettre de M. Karim Benmiloud](#), vice-président de la SHF, portant sur les modalités de soumission des candidatures au **10ème Concours des Bourses SHF (session 2015)**.

6. Bourses de la Casa de Velázquez - Année 2016

Conformément au décret du 10 février 2011 relatif aux Écoles françaises à l'étranger (art. 25) et au règlement intérieur de l'établissement (art. 14), les bourses sont désormais des aides spécifiques accordées à des étudiants. Destinées à de jeunes chercheurs doctorants, français et étrangers, dont les travaux nécessitent un séjour dans la péninsule Ibérique, ces aides sont attribuées par mensualités.

Dans le cadre de l'École des hautes études hispaniques et ibériques, les candidats doivent être inscrits en doctorat et présenter un projet de recherche se rapportant à l'un des domaines de compétence de l'établissement.

Bourses pour les chercheurs doctorants:

Durée : 1 à 3 mois consécutifs. Le montant des mensualités est de 1000 €. Les chercheurs bénéficiaires de ces aides ont une priorité pour un hébergement dans l'établissement (250 €/mois) ; dans ce cas, le montant de la mensualité est ramené à 750 €.

Les dossiers doivent comprendre :

- un formulaire de demande de bourse dûment rempli ;
- une lettre motivée de demande de bourse, avec un curriculum vitae ;
- une attestation de dépôt de sujet de thèse de doctorat ;
- un avis du directeur de recherche ;

• un programme de travail, avec indication de la durée pour sa réalisation. Le formulaire de demande de bourse est à remplir [en ligne](#).

* Les candidatures pour l'année 2017 devront être déposées en ligne **avant le lundi 31 octobre 2016** à 13 heures.

* [Bourses Casa de Velázquez](#)